



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48
✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr



Commune de Beaulieu-sur-Loire

Extrait du Registre des Deliberations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le NEUF OCTOBRE à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yann, LAURENT Martine, DELSARTE Séverine, LECLERCQ Marie-Christine, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LEMAIRE Christiane, GAUCHER Claude, BROUSSIN Patricia, RAGU Guillaume.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : CHAILLOUX Marie-Laure, BRETON Nelly

Absents : COZETTE Laetitia

Mme BERTRAND Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	
06 octobre 2025	
Date d'affichage	
06 octobre 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	14
Votants	16

Objet : Demande de subvention auprès du Syndicat Mixte du Pays Giennois – CRST dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité – informations complémentaires

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors du conseil du 23 octobre 2024, une demande de subvention auprès du Syndicat Mixte du Pays Giennois – CRST pour l'Atlas de la Biodiversité a été votée et sollicitée par le biais de la délibération n°2024-039.

Le Syndicat Mixte du Pays Giennois demande à la commune de préciser par le biais d'une nouvelle délibération que cette demande de subvention s'inscrive dans leur programme « Démarche citoyenne en faveur de la transition écologique et de la biodiversité ».

Par ce fait, la commune sollicite une aide financière de 54 117.00 € (50%) auprès du Syndicat Mixte du Pays Giennois dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) dans leur démarche citoyenne en faveur de la transition écologique et de la biodiversité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité avec une abstention :

- **Précise et Sollicite** une subvention de 54 117.00 € auprès du Syndicat Mixte du Pays Giennois, dans le cadre du CRST au programme « démarche citoyenne en faveur de la transition écologique et de la biodiversité », correspondant à 50% du montant pour la mise en place de l'Atlas de la Biodiversité.

La secrétaire de séance,

Isabelle BERTRAND

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



Jacky HECQUET